

La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE, inaugure l'une de ses plus puissantes centrales photovoltaïques au sol

- Un projet exemplaire, inauguré par François Hollande, Président de la République française
- 12 mégawatts-crête (MWc) sur une surface de 17 hectares
- 37 000 panneaux français sur structures mobiles, à la pointe de l'innovation
- 7^e centrale solaire de La Compagnie du Vent : près de 70 MWc exploités au total
- 1^{ère} centrale solaire de La Compagnie du Vent dans la région Limousin.

François Hollande, Président de la République française, inaugure ce jour la centrale de Roc du Douin (commune de Gros-Chastang, en Corrèze), en présence de Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent, Isabelle Kocher, Directeur Général Délégué d'ENGIE, et Christian Madelrieux, Maire de Gros-Chastang.

D'une puissance totale de 12 MWc, cette centrale compte près de 37 000 panneaux photovoltaïques qui produiront annuellement 16,8 millions de kilowattheures, soit la consommation annuelle d'environ 7 000 personnes, l'équivalent de la moitié de la population de la ville de Tulle. Cette production représente une économie annuelle de 11 300 tonnes de CO₂ par rapport à la production électrique d'une centrale au fioul.

Une centrale développée au bénéfice de l'économie régionale et nationale

La centrale de Roc du Douin utilise des modules photovoltaïques de dernière génération qui possèdent les rendements les plus élevés du marché. Ces panneaux sont installés sur des structures mobiles, dites « trackers », permettant de suivre la course du soleil tout au long de la journée et ainsi augmenter la production d'électricité de plus de 15% par rapport à des structures dites « fixes ».

La Compagnie du Vent a conçu cette installation et investi 21,5 millions d'euros pour le développement de ce projet. Les trackers ont été conçus par la société bordelaise Exosun et les panneaux photovoltaïques fabriqués par la société SunPower, à Toulouse. Pour la construction, La Compagnie du Vent a fait appel à des entreprises locales telles que la société « Parlant Forest Exploitation » (basée à Argentat), l'entreprise « Ausset » pour le défrichement (Darazac), au groupement d'entreprises « Guintoli / TP Lyaudet » pour la préparation du terrain (basées à Ussac et à St-Julien-Puy-Laveze), aux sociétés « Cofely Ineo » et « SDEL » pour les réseaux électriques, ainsi que « Dekra » pour la sécurité et protection de la santé (Brive-la-Gaillarde).

Une centrale parfaitement intégrée à l'environnement

Divisée en trois parties et réhabilitant une zone enfrichée sans valeur agricole ni forestière, la centrale de Roc du Douin concilie ainsi développement économique et respect de l'environnement.

La centrale photovoltaïque est intégrée à un projet global comprenant :

- Un plan de gestion agro-environnemental sur 30 hectares visant notamment à la restauration de zones humides,
- Un projet éco-touristique directement porté par la commune de Gros Chastang,
- Une valorisation agricole du site avec du pâturage ovin à l'intérieur de la centrale.

Avec cette nouvelle centrale, La Compagnie du Vent confirme son ambition dans le développement du solaire photovoltaïque. Elle développe des centrales de production d'électricité décentralisées qui cumulées représentent un parc de production qui permet d'alimenter chaque année près de l'équivalent de la population d'une ville de 50 000 habitants. L'entreprise a été retenue – en 2012 et 2014 – dans le cadre d'appels d'offres nationaux, pour réaliser treize projets qui lui permettront d'atteindre 100 MWc installés d'ici fin 2016.

LA COMPAGNIE DU VENT

Le Triade II • Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse • CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2 • FRANCE
Tél +33 (0)4 99 52 64 70 • Fax +33 (0)4 99 52 64 71
info@compagnieduvent.com www.compagnieduvent.com
S.A.S au capital de 16.759.875 € • R.C.S. MONTPELLIER B 350 806 683
TVA FR 34350806683



Parmi les lauréates, la centrale photovoltaïque de la Montane Sud située sur la commune de Saint-Priest-de-Gimel (Corrèze) verra le jour en 2017. Celle-ci présente l'avantage de valoriser une surface délaissée d'une ZAC.

Les énergies renouvelables figurent parmi les priorités stratégiques d'ENGIE, dont l'objectif est d'être le leader de la transition énergétique en Europe. Le Groupe est leader de l'éolien terrestre (plus de 1 450 MW) et du solaire (plus de 380 MWc) en France, et se développe par ailleurs dans les énergies marines renouvelables avec des projets dans l'éolien en mer (Dieppe – Le Tréport, îles d'Yeu et Noirmoutier) et l'hydrolien (raz Blanchard).

A propos de La Compagnie du Vent

Pionnière en matière d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baida.

La société a par ailleurs engagé avec succès une diversification dans l'énergie solaire avec l'exploitation de sept centrales au sol. Aujourd'hui, La Compagnie du Vent dispose d'un parc de production de plus 415 mégawatts installés (éolien et solaire).

La Compagnie du Vent est une filiale d'ENGIE, un leader mondial de l'énergie, qui en détient 60%. Deuxième producteur d'électricité en France, ENGIE dispose d'un parc diversifié de plus de 10 000 MW de puissance installée, dont 50 % de source d'énergie renouvelables.

Contact presse :

Pénélope ANDRE, Responsable Communication Tél. : 04 99 52 63 04

e-mail : comm@compagnieduvent.com

Pour plus d'informations sur les installations de La Compagnie du Vent : ■ www.compagnieduvent.com ■

rubrique Parcs et Projets

LA COMPAGNIE DU VENT

Le Triade II • Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse • CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2 • FRANCE
Tél +33 (0)4 99 52 64 70 • Fax +33 (0)4 99 52 64 71
info@compagnieduvent.com www.compagnieduvent.com
S.A.S au capital de 16.759.875 € • R.C.S. MONTPELLIER B 350 806 683
TVA FR 34350806683

